

**Délibération
2026.01**

Mr Le Président du Conseil de Surveillance

**RENOUVELLEMENT
DE LA CONVENTION
CONSTITUTIVE DU
GHT83**

REPRESENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

M. Richard STRAMBIO, Maire de Draguignan, membre de droit, représentant la commune de l'établissement

M. Bernard BONNABEL, conseiller communautaire, représentant la communauté d'agglomération Dracénie Provence Verdon

M. Alain BARALE, conseiller communautaire, représentant la communauté d'agglomération Dracénie Provence Verdon

REPRESENTANTS DES PERSONNELS

Mme Martine GOUVEIA, représentant de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques

M. Serge GARITO, représentant désigné par l'organisation syndicale Force Ouvrière, représentant du Comité Social d'Etablissement

Mme Marie-Lise LEHAY, représentant désigné par l'organisation syndicale Force Ouvrière, représentant du Comité Social d'Etablissement

PERSONNALITES QUALIFIEES

M. le Dr Christian ZUMBO, personnalité qualifiée désignée par le directeur général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mme Denise PETIT, président de l'Association jusqu'à la mort accompagner la vie, représentant des usagers désigné par le préfet du département du Var

ASSISTAIENT A LA SEANCE (avec voix consultative)

Mme Françoise DUMONT, Sénatrice du Var

M. Thierry TAGLIAFERRO, représentant le directeur général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mme Le Docteur Pauline VIGNOLES, présidente de la Commission Médicale d'Etablissement, vice-présidente du Directoire

Mme Laurence CHAIX, représentant les familles de personnes accueillies dans l'Unité de Soins de Longue Durée et dans l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes du Malmont

Dr Willème KACZMAREK, président de la Commission Consultative d'Ethique Clinique

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE

M. Ludovic VOILMY, directeur général

Mme Anaïs AUCLERT-PINCHON, directrice des achats et de la logistique

Mme Aurélie EDEL, directrice des établissements annexes

M. Adrien LATIL, directeur des affaires financières et de la performance

M. Philippe TOBIA, directeur des ressources techniques, biomédicales, travaux et sécurité

M. Sélim HAMMOUDI, élève directeur D3S

EXCUSES

Mme Brigitte DUBOUIS, représentant de la commune de Draguignan, siège de l'établissement principal

Mme Christine NICOLETTI, conseiller départemental, représentant du président du Conseil départemental du Var

M. le Dr Charles LE MAOUT, représentant de la Commission Médicale d'Etablissement

Mme le Dr Magali PELLEREY, représentant de la Commission Médicale d'Etablissement

Mme Denise PETIT, présidente de l'Association jusqu'à la mort accompagner la vie, représentante des usagers désignée par le préfet du département du Var

Mme Christine VILLELONGUE, présidente de l'Association « France Dépression », personnalité qualifiée désignée par le préfet du département du Var

M. Sébastien MONIE, représentant le directeur de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

M. Jean-Louis ATOCH, représentant de la Mutuelle Sociale Agricole PACA

Mme Armelle ALEXANDRE, coordinatrice générale des activités de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques

M. Florestan PERRET, directeur des affaires médicales, générales et des coopérations, adjoint au directeur

M. Nicolas LERAY, directeur des systèmes d'information

M. Fabrice BITTAN, représentant la Trésorerie Municipale de Draguignan

Vu le Code de la Santé Publique et notamment son article L.6143-1,

Après concertation du Directoire dans sa séance du 24 mars 2026,

Après avis de la Commission des soins infirmiers de rééducation et médico-techniques dans sa séance du 1^{er} avril 2026,

Après avis du Comité Social d'Etablissement dans sa séance du 2 avril 2026,

Après avis de la Commission Médicale d'Etablissement dans sa séance du 2 avril 2026,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Directeur,

Le Conseil de Surveillance,

DECIDE

Après en avoir délibéré,

ARTICLE UNIQUE : approuve à la majorité le renouvellement de la convention constitutive du ght83, avec un vote défavorable de Madame LEHAY, représentante désignée par l'organisation syndicale Force Ouvrière, représentant du Comité Social d'Etablissement.

Fait à DRAGUIGNAN,
Le 03 avril 2026

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



M. Richard STRAMBIO